

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 28 MAI 2018**

Présents : Jean-Maurice VENTURINI, Marie-Jeanne BAFFOUR, Gilles BLANC, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Bernard COLIN, Frédéric OULMI, Christiane MARECHAL, Yvonne MARITANO, Martial PERRIER, Jean-Jacques PEZERAT, Jacques RATEL, Marc SECO.

1- Projet de vidéo-protection

La gendarmerie présente le dispositif au conseil. Le projet prévoit l'installation de 13 à 14 caméras notamment sur les bâtiments publics et en entrée et sortie de village. Le coût prévisionnel est de 30000 € mais la commune peut obtenir des subventions à hauteur de 12000 € minimum.

2- Procès-verbal du Conseil du 26 mars 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3- Actualités de la commune

- L'opération voirie/réseaux aux Guillermin avance bien. Début juin, les câblages seront posés par l'entreprise Serpollet puis les enrobés et les trottoirs suivront. Puis les entreprises s'attaqueront à la 2^{ème} tranche du carrefour de la Donquière jusqu'au chemin de l'Evêque.
- Quatre jeunes de 17 ans ont été sélectionnés pour travailler aux services techniques cet été. Il s'agit de Baptiste Revel, Amélie Joly, Mathilde Faure et Rémi Maritano.
- 24 élèves du second cycle sont partis en classe découverte à Montignac site de Lascaux 2. La Mairie finance le voyage avec la Coopérative scolaire, l'AAEM et les parents.

4- Echange de parcelles avec la SAS les Routens

Un échange à titre gratuit de parcelles est nécessaire pour définir l'assiette du chemin existant entre le terrain de foot et le terrain du lotissement des Routens. Cette délimitation est d'autant plus nécessaire que la commune envisage de réaliser un parcours gymnique autour du stade.

L'opération d'échange est approuvée à l'unanimité.

5- Subvention complémentaire à la Commission syndicale

Le conseil municipal vote à l'unanimité un complément de subvention de 500 € à la Commission syndicale Montagnole/Saint-Cassin qui gère le fonctionnement du stade

de foot. En effet, le coût de fonctionnement prévisionnel du nouveau bâtiment va coûter plus cher.

6- Subventions aux associations

Le conseil vote à l'unanimité les subventions suivantes :

Associations communales

- Les frais de fleurissement par les Anciens Combattants de Montagnole du Monument aux Morts lors des cérémonies officielles seront pris en charge directement par la commune sur présentation des factures,
- 3000 € pour le Comité des fêtes
- 1500 € à l'association le Village culturel,
- 1500 € à l'association Gym Montagnole.
- 7446 € à la Coopérative scolaire pour la subvention annuelle
- 1932 € à la Coopérative scolaire pour la classe découverte à Lascaux
- 2000 € à l'Entente Val d'Hyères.
- 500 € à l'association BMX Dreams by Terry Venturini

Associations extérieures

- 150 € à l'AFSEP
- 150 € à l'association Alzheimer Savoie
- 50 € à l'Apedys des 2 Savoies
- 200 € à l'ARSLA
- 100 € à la Banque alimentaire
- 200 € au Centre Léon Bérard
- 200 € au Comité handisport de Savoie
- 200 € à l'association Communes Solidaires
- 200 € à la Ligue contre le cancer
- 200 € à l'association Locomotive
- 100 € à l'association Prévention Routière

7- Décision modificative n°1

Le Conseil vote à l'unanimité le virement des crédits suivants :

- 1500 € pour l'achat d'un accessoire au broyeur et une provision pour achat de matériel.
- 2700 € pour le remplacement de la croix de la stèle du cimetière et une provision aux charges exceptionnelles.

Ces deux montants seront prélevés sur les dépenses imprévues de chaque section.

8- Vote des tarifs d'activités annexes de l'ALSH

L'accueil de loisirs de Montagnole poursuit la mutualisation avec Jacob-Bellecombette. Cet été, par exemple, les enfants de Jacob monteront à Montagnole et vice-versa.

C'est pourquoi il convient de s'aligner sur les tarifs de Jacob pour les sorties et les camps.

Le Conseil vote à l'unanimité les tarifs suivants :

QF	0 534	535 700	701 800	801 900	901 1400	1401 1800	1801 et +	Extérieurs
Camp Aiguebelette 6/7 ans	45.00	50.00	54.00	58.00	63.00	67.00	72.00	76.00
Camp Aiguebelette 8/9 ans	62.00	69.00	75.00	81.00	87.00	93.00	99.00	105.00
Nuitée 4/5 ans	2.10	2.30	2.60	2.80	3.00	3.40	3.80	4.20
Adulte sortie famille	6,53	8,67	11,02	11,88	12,75	13,57	14,08	15,30

9- Approbation du CEJ 2018/2021

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2018 à 2021. Celui-ci est élaboré en collaboration avec le Sivom du Canton de Cognin. Il englobe le développement de l'ALSH de Montagnole le périscolaire, l'extrascolaire, la coordination avec Jacob-Bellecombette et l'initiation d'une politique à destination des pré-adolescents.

10- Aménagement du Chef-lieu

Le groupe de travail dédié réfléchit à la meilleure façon d'aménager le Chef-lieu. Il a fait appel aux services de M. Bouche, architecte pour élaborer un cahier des charges qui sera envoyé aux urbanistes. Des esquisses ou maquettes leur seront demandés.

11- Questions diverses

- Problématique des transports

Le Conseil est informé de la tenue d'une réunion publique à Montagnole concernant la desserte de la commune par les transports collectifs. Elle aura lieu le lundi 18 juin 2018 à 19h. Il faut que les habitants participent en nombre à cette manifestation pour demander à l'agglomération une ligne régulière sur la commune.

- Autres

La commune envisage d'aménager un city stade sur la Plaine des jeux. Les études sont en cours.

La Gazette rétrospective 2017 est à l'édition et sera distribuée en juin.

Fait à Montagnole,
Le 14 juin 2018

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI

